

DMP : il faut plus qu'un directeur !

Abderrahim DERRAJI - 2018-09-02 16:02:09 - Vu sur pharmacie.ma

Nous avons publié, le 11 juin dernier, un éditorial avec comme titre "Désignation du futur Directeur de la DMP : le secteur retient son souffle ! **", titre qui traduit fidèlement le climat qui règne dans un secteur exsangue depuis la mise en application du nouveau décret de fixation du prix du médicament. Seulement, la réduction des prix des médicaments présentée, à tort, comme l'unique levier d'amélioration de l'accès aux soins, n'a pas eu l'effet escompté. Plus que ça, elle a eu comme effet collatéral de compromettre la «prévisibilité» qui constitue un des éléments clefs pour les investisseurs. Finalement, l'attente a été moins longue que prévu. Sans surprise, le professeur Jamal Taoufik a été nommé, le 30 août, au poste de Directeur du médicament et de la pharmacie (DMP). Ce pharmacien, qui occupe, entre autres, le poste de Vice-Doyen chargé de la pharmacie de la Faculté de médecine et de pharmacie de Rabat, connaît particulièrement cette Direction, puisqu'il a eu à la diriger dans les années 1990. Mais entre sa première et sa deuxième nomination, le secteur a subi bien des changements. Le nombre d'établissements pharmaceutiques a connu une augmentation exponentielle et les industriels sont, aujourd'hui, représentés par trois associations dont les intérêts ne convergent pas toujours. Il en est de même pour les pharmaciens d'officine qui ont vu éclore de nouvelles structures consécutives aux nombreuses scissions qu'a connues la profession. > Les attentes des officinaux sont innombrables : la réactualisation des textes de loi, le droit de substitution, la mise en place de la régionalisation, la fin de l'impunité qui règne et de l'anarchie qui l'accompagne, la mise en place de la formation continue, le retour des dispositifs médicaux au monopole du pharmacien, une réglementation des compléments alimentaires, etc. De leur côté, les pharmaciens industriels attendent du nouveau directeur la mise en place de procédures cohérentes et l'adoption des textes d'application de la loi 17-04, textes qui doivent être clairs, précis et tenant compte de l'évolution technique et scientifique des standards internationaux en la matière. Ils aspirent également à être impliqués dans toutes les décisions les concernant et à plus de transparence et d'équité dans le traitement des différents dossiers et particulièrement les dossiers d'enregistrement des médicaments. La plupart des pharmaciens industriels s'accordent aussi sur la nécessité de renforcer la sécurité d'utilisation du médicament en mettant en place des mécanismes à même de maîtriser les rappels de lots, de mieux gérer les ruptures de stock et de renforcer la pharmacovigilance. Le nouveau Directeur aura à intervenir au niveau de la distribution qui attend toujours la mise en place des bonnes pratiques de distribution et des garde-fous permettant de garantir le respect strict du circuit de distribution. Mais un Directeur du médicament et de la pharmacie, aussi compétent et aussi diplomate soit-il, ne peut, à lui seul, venir à bout des maux qui gangrènent le secteur. Chaque composante du secteur doit y mettre du sien et œuvrer en toute responsabilité, ne serait-ce que pour préserver la sérénité qui nous fait de plus en plus défaut. Malheureusement, les règlements de compte par médias interposés ont créé un climat délétère qui est en train de nuire irrémédiablement à l'image de tout le secteur et même à l'image du pays. [Lien](#)